

# Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 13 mai 2015

Le Conseil des Ministres s'est réuni, le mercredi 13 mai 2015, au Palais de la République, sous la présidence de Son Excellence, Monsieur Macky SALL, Président de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat a salué la tenue à Dakar du Forum international sur les partenariats public-privé et du Forum foncier mondial 2015 sur le thème « une gouvernance foncière inclusive et juste pour un développement durable : le temps de l'action ».

Abordant le point de sa communication portant sur les enseignements de la mission du FMI, le Président de la République a évoqué l'audience qu'il a accordée au Chef de mission du FMI pour le Sénégal, qui a magnifié les performances du Sénégal au plan macroéconomique et s'est félicité des résultats positifs des négociations qui viennent de s'achever et qui permettront de soumettre, en juin 2015, au Conseil d'administration du FMI, le dossier de notre pays pour un troisième programme ISPE sur la période 2015-2017.

A cet égard, le Président de la République a demandé au Gouvernement de veiller au respect des engagements pris dans le mémorandum de politique économique et financière, notamment en matière de réformes structurelles, en accordant une attention particulière aux mesures prévues pour améliorer la situation des Finances publiques afin de mettre l'accent sur l'investissement et le soutien aux couches les plus défavorisées.

Dans cette perspective, le Chef de l'Etat a exhorté le Gouvernement à veiller au renforcement du système de programmation et d'exécution des investissements, à l'optimisation des modalités et conditions d'endettement.

Au demeurant, le Chef de l'Etat a salué le soutien du FMI dans la définition et la mise en œuvre des politiques économiques et financières de notre pays.

Abordant le point de sa communication relatif à l'impératif de mise en place d'un Cadre national d'Amélioration et d'Harmonisation des Décaissements, le Président de la République a insisté sur la nécessité, pour le Gouvernement, d'accroître les efforts à tous les niveaux, pour une réalisation diligente des projets et programmes.

Le Chef de l'Etat a, en outre, souligné au Gouvernement la haute priorité qu'il accorde à l'amélioration de la disponibilité de l'information financière et le renforcement du dialogue de gestion entre les départements ministériels et le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, afin d'asseoir une exécution optimale des dépenses publiques, avec un taux d'absorption des ressources budgétaires conforme aux prévisions ciblées.

Abordant le point de sa communication portant sur le rôle primordial du secteur minier dans l'émergence du Sénégal, le Président de la République, réitérant son ambition de faire du Sénégal un Hub minier, ainsi que son attachement particulier à la Transparence et à la Bonne Gouvernance dans ce secteur, a indiqué au Gouvernement l'impératif de préserver le caractère compétitif du projet de nouveau Code minier, tout en assurant un partenariat gagnant-gagnant entre l'Etat, les populations polarisées et les sociétés minières.

Au titre de son Agenda, le Chef de l'Etat a informé le Conseil de sa participation, le 10 mai 2015, à Point à Pitre (Guadeloupe), à la cérémonie d'inauguration du Centre caribéen d'Expressions et de Mémoires de la Traite et de l'Esclavage, en présence, notamment, du Président de la République française et du Président de la République du Mali.

Le Premier Ministre a présenté au Conseil une communication portant sur la nécessité d'intensifier la mise en œuvre des réformes, projets et programmes majeurs, déterminants pour la relance de l'activité économique, la création d'emplois et de richesses afin d'améliorer des conditions de vie des populations.

Le Premier Ministre a, également, sur demande du Président de la République procédé à une revue, avec les ministères concernés, des projets et programmes prioritaires, en cours de réalisation, résultant des engagements prévus pour 2015, tels que :

- le développement d'activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques, avec notamment l'abattoir de Diamniadio, les domaines agricoles communautaires, les fermes Natangué et les fermes aquacoles ;

- les infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires portant sur la finalisation de 27 projets majeurs, en particulier, l'autoroute Ila Toubà, l'axe Dioum- Ourossogui- Bakel, la boucle du Boudié, la RN6 (axe Ziguinchor-Tanaff), la construction de sept ponts, la réhabilitation du Chemin de fer Dakar Bamako et l'Autoroute à péage Diamniadio-AIBD-Somone-Mbour ;

- la relance du processus d'industrialisation avec la réalisation de parc industriel de Diamniadio ;

- la relance du secteur touristique à travers, entre autres, la mise en place d'un crédit hôtelier, la baisse des taxes sur le transport aérien et la requalification des sites de Cap skirring, de la Langue de Barbarie, de la Petite côte et du Delta du Saloum ;

- les réformes et les mesures d'amélioration des classements d'attractivité (Doing business) ;

- le développement d'infrastructures scolaires, universitaires ;

- la promotion de la santé et de la protection sociale ;

-les infrastructures sportives, d'hydraulique rurale et urbaine, ainsi que le programme de promotion des « villes vertes ».

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point sur l'actualité africaine et internationale ainsi que sur les préparatifs de la prochaine visite d'Etat, au Sénégal, de sa Majesté le Roi Mohamed VI, du Royaume du Maroc.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point sur la situation économique nationale et sur la conjoncture internationale.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a présenté une communication mettant en relief la bonne dynamique dans l'évolution des exportations horticoles, arachidières (avec un record de 109 000 tonnes) et une hausse significative de la production d'oignons.

Le Ministre de l'Energie et du Développement des Energies renouvelables a présenté au Conseil une communication portant sur le Plan de production de la SENELEC pour la période 2015- 2025, tenant compte du niveau d'exécution des projets, de l'évolution de la demande et des coûts de productions, en vue d'atteindre, à terme, 1407 MW, dont 290 MW d'énergies intermittentes (solaire et éolienne).

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a adopté :

-le projet de décret portant création, organisation et fonctionnement de la Commission nationale de Coordination et de Développement de la Propriété intellectuelle (CNCDDPI) ;

Au titre des mesures d'ordre individuel, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

-Monsieur Abdoulaye GUEYE, Conseiller en Planification est nommé Secrétaire général du Ministère du Travail, du Dialogue social, des Organisations professionnelles et des Relations avec les Institutions, en remplacement de Monsieur Mamadou SOW appelé à d'autres fonctions ;

-Monsieur Saliou Rama KA, Administrateur civil principal de classe exceptionnelle, est nommé Inspecteur des Affaires administratives et financières au Ministère du Travail, du Dialogue social, des Organisations professionnelles et des Relations avec les Institutions;

-Monsieur Fany TRAORE, Inspecteur du Travail et de la Sécurité sociale, est nommé Inspecteur technique au Ministère du Travail, du Dialogue social, des Organisations professionnelles et des Relations avec les Institutions, en remplacement de Monsieur Amadou Demba DIACK, appelé à d'autres fonctions.